



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Misere>

# Misère

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1935 à 1968 - De 1938 à 1939 - N° 72 - 19 juin 1939 -

Date de mise en ligne : vendredi 14 juillet 2006

Date de parution : 19 juin 1939

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Un rapport de Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Rouen vient de dresser le bilan de la situation industrielle et commerciale de sa circonscription dans le premier trimestre 1939.

Nous en extrayons ce qui suit :

« L'évolution qui se dessinait fin 1938 a été complètement brisée.

« Le tonnage importé a diminué de près de 20 %, portant principalement sur la houille.

« En tissage de coton, seules les commandes de l'Etat pour la défense nationale ont fonctionné à plein. Mais ces commandes étant passées par adjudication, ne peuvent être également réparties entre tous les fabricants et on assiste à la marche forcée de certains tissages, alors que d'autres sont contraints au chômage.

« En ce qui concerne les industries métallurgiques, une amélioration est constatée pour celles dont l'activité est orientée vers les travaux de la défense nationale, alors que celles consacrées à aux fabrications de paix voient le nombre de leurs commandes diminuer.

« En tannerie, seules les tanneries spécialisées dans la fabrication des cuirs pour l'armée sont favorisées.

« En vins et spiritueux, stagnation générale à des chiffres inférieurs à ceux de 1937.

« En importation de bois du Nord, diminution considérable des bois importés. »

Ainsi, malgré ce que proclame M. Paul Reynaud, tout n'est pas parfait dans certaines régions de France.

Quant à trouver dans le rapport de cette Chambre de Commerce (comme d'ailleurs dans toutes les autres) autre chose que des lieux communs et des banalités pour expliquer ce marasme. il n'y faut point songer. Leur compréhension des formidables événements qui bouleversent le monde n'est guère supérieure à celle de Laguillaumette, cavalier de 2e classe du 60e hussards. Les faits les dépassent.